

Denis McClean Relations médiatiques Mobile: +41 79 444 5262 mccleand@un.org

Communiqué de presse

15 Mai 2013 - UNISDR 2013/15

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU TIRE LE SIGNAL D'ALARME FACE À L'EXPLOSION DES PERTES

ÉCONOMIQUES DUES AUX CATASTROPHES.

NEW YORK, 15 mai - Les Nations unies adressent aujourd'hui une mise en garde claire aux entreprises du monde entier : les pertes économiques dues aux catastrophes sont en train d'exploser et l'escalade se poursuivra aussi longtemps que la gestion des risques de catastrophe ne fera pas partie intégrante de leurs stratégies d'investissement.

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, déclare : « La responsabilité de la réduction des risques de catastrophe incombe certes aux gouvernements. L'ampleur de ces risques est néanmoins dépendante dont la manière dont le secteur privé investit. Ce dernier représente en effet 70 à 85 % des investissements mondiaux réalisés dans la construction, l'industrie et les infrastructures critiques. »

Il poursuit : « Notre analyse des pertes dues aux catastrophes dans 56 pays aboutit à une conclusion pour le moins saisissante : les préjudices directs dus aux inondations, aux tremblements de terre et à la sécheresse ont été sous-estimés d'au moins 50 %. Rien que depuis le début du XXIe siècle, les pertes directes dues aux catastrophes s'élèvent à quelque 2 500 milliards de dollars américains. Il s'agit là d'une situation inacceptable sachant que nous possédons les connaissances permettant de réduire ces pertes. »

« N'ayons pas peur des mots : nous sommes bel et bien confrontés à une explosion des pertes économiques dues aux catastrophes. Or, celles-ci ne peuvent être réduites qu'en partenariat avec le secteur privé, notamment les banques d'investissement et les compagnies d'assurance. Les investisseurs ont trop longtemps privilégié la performance à court terme plutôt que la durabilité et la résilience. Il apparaît néanmoins aujourd'hui que réduire l'exposition d'un investissement aux risques de catastrophe ne représente pas un coût mais bien une opportunité de rendre celui-ci plus attractif à long terme. »

Le Secrétaire général de l'ONU s'est ainsi exprimé à l'occasion de la parution d'un nouveau rapport percutant du Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR), qui s'appuie sur d'importantes nouvelles séries de données, à savoir les analyses des bases de données nationales sur les pertes dues aux catastrophes, des sondages effectués auprès de 1 300 PME installées dans des zones exposées à des catastrophes du continent américain et une analyse de la gestion des risques dans 14 grandes entreprises, dont ABB,

ARUP, BG Group, Citigroup, General Electric, HCC Group, HIRCO Group, Hitachi Group, InterContinental Hotels Group, Nestlé, TT East Corporation, Roche, Shapoorhi Pallonji & Co et Walmart.

Le Bilan mondial 2013 sur la réduction des risques de catastrophe de l'UNISDR intitulé : « Du partage des risques aux bénéfices partagés : analyse de rentabilité de la réduction des risques de catastrophe » montre comment la transformation qu'a connue l'économie mondiale ces quarante dernières années a conduit à une hausse rapide des risques de catastrophe, quel que soit le niveau de revenu des pays considérés.

Une nouvelle modélisation des risques mondiaux développée par l'UNISDR et ses partenaires annonce, pour le XXIe siècle, des pertes moyennes annuelles prévisionnelles s'élevant à quelque 180 milliards de dollars américains, rien que pour les tremblements de terre et les cyclones. Le rapport incrimine la mondialisation, qui pousse les entreprises en quête de coûts moins élevés, de productivité et de flux tendus à s'installer dans des régions exposées à des aléas sans considération aucune pour les conséquences sur les chaînes d'approvisionnement mondiales.

La représentante spéciale, Margareta Wahlström, s'est également exprimée aujourd'hui : « Dans un monde où se combinent une croissance démographique continue, une rapide urbanisation, le changement climatique et une approche des investissements qui ignore obstinément les risques de catastrophe, les pertes futures potentielles sont énormes et très préoccupantes. »

« Dans le sillage de la crise financière mondiale, l'explosion des risques de catastrophe a donné naissance à une nouvelle classe d'actifs toxiques représentant des milliers de milliers de dollars américains, véritable poudrière de catastrophes potentielles. Les pertes économiques catastrophiques engendrées par le tsunami japonais et les inondations thaïlandaises de 2011 ainsi que le super ouragan Sandy de 2012 ne montrent que trop clairement l'ampleur des enjeux. »

Le Bilan mondial 2013 analyse trois secteurs d'investissement clés, à savoir le développement urbain, l'agroalimentaire et le tourisme côtier, et révèle que les modèles d'activité qui prévalent dans chaque secteur concourent encore et toujours à accroître les risques de catastrophe.

M. Joseph Rizzo, de chez PwC, l'un des partenaires mondiaux de l'ONU, ajoute : « Nous avons collaboré avec 14 grandes multinationales afin d'identifier les méthodologies de référence en matière de réduction des risques. Ce travail révèle que les cadres supérieurs ont de plus en plus conscience de la vulnérabilité de leurs entreprises face aux catastrophes et commencent à privilégier le renforcement de la gestion des risques. Dans le secteur privé, la rentabilité du renforcement de la gestion des risques de catastrophe est claire : celle-ci permet de circonscrire les incertitudes, d'asseoir la confiance, de comprimer les coûts et de créer de la valeur. »

Le rapport souligne également des évolutions encourageantes. Les partenariats public-privé portant sur la gestion des risques ont ainsi fait leurs preuves lors de plusieurs catastrophes, notamment pour les tremblements de terre de 2010 et 2011 à Christchurch en Nouvelle-Zélande.

Dans le cadre du Bilan mondial 2013, 1 300 PME installées dans six villes du continent américain exposées à des aléas ont également été interrogées. L'enquête révèle que trois quarts d'entre elles ont déjà subi des perturbations liées à l'endommagement ou à la destruction des infrastructures de distribution d'énergie et d'eau, et de télécommunications, et démontre

L'UNISDR en bref: l'UNISDR est l'agence des Nations unies ayant pour mission de favoriser la réduction des risques de catastrophe. Elle est dirigée par la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies en charge de la réduction des risques de catastrophe et soutient la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo 2005-2015 intitulé: « Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes », qui vise à « Réduire de manière substantielle les pertes en vies humaines et les dommages subis par les collectivités et les nations sur les plans social, économique et environnemental à cause des catastrophes ».

donc l'interdépendance entre secteurs privé et public en matière de gestion des risques de catastrophe. Pourtant, seule une minorité (14,2 % pour les entreprises comptant moins de 100 employés) disposait d'un plan ne serait-ce qu'élémentaire de gestion des crises sous la forme d'une planification de la continuité des activités.

Mme Wahlström ajoute : « Pour créer un monde plus sûr, le changement sensible d'attitude observé dans le secteur privé doit maintenant se transformer en une approche plus systématique de la gestion des risques de catastrophe, en partenariat avec le secteur public. Il s'agit là d'une thématique cruciale qui ne manquera pas de requérir toute l'attention des intervenants lors de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe prévue la semaine prochaine à Genève. »

Pour de plus amples informations ainsi que pour des interviews de presse, veuillez contacter le service de presse de l'UNISDR :

Denis McClean: +41-79-444-5262 (mobile)

Maria Hasan: +1-917-367-72070 ou +1-917-856-2014 (mobile)

Andrew McElroy: +41-79-217-3023 (mobile)

L'UNISDR en bref: l'UNISDR est l'agence des Nations unies ayant pour mission de favoriser la réduction des risques de catastrophe. Elle est dirigée par la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies en charge de la réduction des risques de catastrophe et soutient la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo 2005-2015 intitulé: « Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes », qui vise à « Réduire de manière substantielle les pertes en vies humaines et les dommages subis par les collectivités et les nations sur les plans social, économique et environnemental à cause des catastrophes ».